



**CONCERTATION SUR LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE PALAISEAU
PHASE DE DIAGNOSTIC**

--

**COMPTE-RENDU DE L'ATELIER TERRITORIAL
DU CONSEIL DE QUARTIER DU CENTRE DU MERCREDI 25 NOVEMBRE 2015**

ATELIER DU :	25 novembre 2015
SALLE / ADRESSE :	Foyer Drouillette, 8 rue Tronchet, Palaiseau
PARTICIPANTS :	38 personnes réparties sur 6 tables
ANIMATEUR :	Grégoire Milot – Etat d'Esprit Stratis
DEBUT > FIN :	20h40/23h20

1- INTRODUCTION DE L'ATELIER

- Accueil des participants par Grégoire Milot, d'Etat d'Esprit.
- Seules les 6 tables sont occupées par 38 participants.
- Introduction rapide de Marion Védrine, élue référente au conseil de quartier du Centre, sur la particularité du conseil de quartier du jour.
- Mot de présentation des étapes de la concertation du PLU par Dominique Poulain, adjoint à l'Urbanisme Durable.
- L'animateur présente les modalités de travail par thématique, et les outils à disposition des personnes présentes (carte, fiche de contribution, style, post-it, gommettes). Les 4 thématiques de travail sont aussi rappelées : la mobilité, l'habitat, le travail, le cadre de vie/environnement.

2- TEMPS DE TRAVAIL SUR LA THEMATIQUE MOBILITÉ

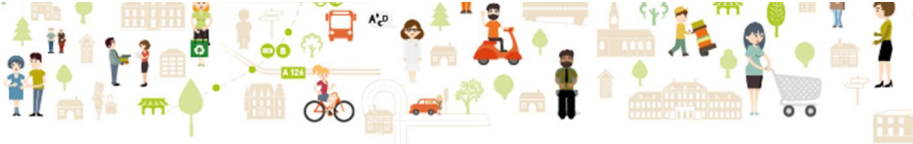
Présentation de la thématique MOBILITÉ et des sujets afférents par M. Olivier Maupu, géographe urbaniste du bureau d'étude Espace Ville, en charge de la révision du PLU.

TABLE 1 :

Ce qui fonctionne : RAS

Axes d'amélioration :

- Une meilleure liaison avec des nouvelles lignes de bus entre Massy-Palaiseau (Vilmorin), le centre de Palaiseau et les endroits importants.
- La largeur du pont entre Vilmorin et Palaiseau (au niveau de la rue de la grande ceinture et la rue Paul Doumer).
- Circulation difficile due au congestionnement du centre-ville et du rond-point à proximité de Gutenberg.
- Routes sur le quartier dangereuses avec peu de visibilité, passage compliqué pour le flux quotidien de voitures
- Les trottoirs sont trop étroits.
- L'accès de Villebon à l'autoroute.



Priorité pour 2025-2030 : L'accès entre Massy-Palaiseau, Palaiseau-centre et Saclay.

TABLE 2 :

Ce qui fonctionne : RAS

Axes d'amélioration :

- Accès au quartier au-dessus de la rue de Paris les jours de marché. Il faudrait changer le sens de circulation de la rue du Fort.
- Réglage des feux tricolores au croisement de la voie rapide et de la rue qui va du RER c à Palaiseau.
- Largeur des trottoirs sur la rue George Sand et la rue à proximité du stade.
- Circulation des voitures au croisement de la rue Maurice Berteaux et de l'avenue des Alliés.
- Engorgement de l'avenue de Stalingrad qui est trop chargée à cause de la succession de feux tricolores.

Priorité pour 2025-2030 : RAS

TABLE 3:

Ce qui fonctionne :

- Le nouveau rond-point rue Stalingrad est très bien.
- Le rond-point rue Branly, en face de la sécurité sociale.

Axes d'amélioration :

- Vitesse trop importante rue Lazare Hoche. Peut-être faut-il mettre un stop en bas de cette rue.
- Circulation Boulevard Bara, les poids lourds et autres véhicules roulent trop vite malgré les dos d'âne.
- Rue Gutenberg, rue Maurice Berteaux.
- Problème de stationnement autour des gares RER. Peut-être faut-il envisager une sortie au bout du quai en direction de Saint-Rémy, du côté salle des fêtes, et y créer un parking en complément ?
- Arrêts de bus sur la chaussée ce qui supprime les espaces en retrait.

Priorité pour 2025-2030 :

- Adapter les voies de circulation aux nouveaux flux des véhicules car la population de la ville et du quartier ont augmenté.
- Là où c'est encore possible, prévoir les voies de circulation et les transports avant de délivrer les permis de construire.

TABLE 4:

Ce qui fonctionne : RAS

Axes d'amélioration :

Les remarques correspondent aux points rouges sur la carte.

- Gabarit trop faible des rues.
- Relations Massy-Palaiseau qui sont problématiques.
- Traversée nord-sud de Palaiseau.
- Carrefour de l'Eléphant dangereux et saturé ainsi que le Boulevard Diderot.
- Toujours carrefour de l'Eléphant, non loin de Midas/Carglass, le feu pour piétons ne marche pas, il n'y a pas de visibilité, c'est donc très dangereux.
- Piste cyclable du 91.06 (TCSP) non sécurisée par la vitesse des bus aux heures de pointes.



- La vitesse des bus est problématique surtout au niveau de l'échangeur de l'autoroute A6 aux heures de pointe.

Priorité pour 2025-2030 : RAS.

TABLE 5:

Ce qui fonctionne :

Les giratoires.

Axes d'amélioration :

- Stationnement des vélos à la mairie et rue de Paris, et pouvoir remonter la rue de Paris à vélo.
- Assurer la continuité des pistes cyclables comme au niveau de la SFIM. La piste de l'avenue du 8 mai 1945 peut-elle être prise dans les deux sens ?
- Manque de signalétique pour les vélos.
- Problèmes de circulation liés aux nouvelles constructions, comme dans le secteur Gare, Camille Claudel, au carrefour de l'Eléphant et avenue des Alliés.
- Communication entre le Plateau et le centre-ville. Qu'en est-il du téléphérique ? Ou pourquoi pas des liaisons avec des navettes entre le haut et le bas de Palaiseau ?
- Fréquence des RER aux heures d'affluence.
- Stationnements dans le centre pour les voitures ? Si un parking à la gare est construit, attention aux entrées et sorties de ce parking.
- Croisements de la rue Hoche et George Sand ainsi que celui de la rue George Sand et rue Cyprien Muret sont très dangereux.

Priorité pour 2025-2030 : RAS.

TABLE 6:

Ce qui fonctionne :

- Les différents carrefours (celui pour entrer dans la ZI des Glaises et celui de l'ex CPAM).
- Effort notable pour les accès aux PMR en centre-ville.
- Stationnement limité en centre-ville.

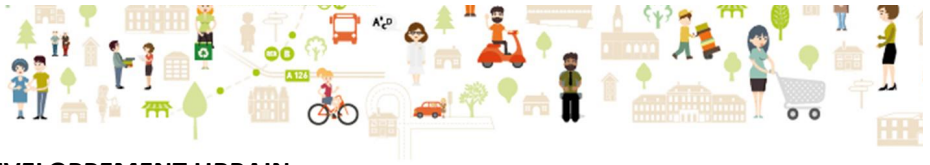
Axes d'amélioration :

- Carrefour de Gutenberg, carrefour de l'Eléphant très dangereux pour les piétons.
- Trottoirs impraticables pour monter et descendre à la gare de Palaiseau-Villebon, obligation de marcher sur la route.
- Entrée boulevard Grand Ceinture très chargée aux heures de pointes.
- Problème de fonctionnement du RER B.
- Bus ligne 1 et 14 trop gros.
- Stationnement de plus en plus difficile en centre-ville, les commerces en sont victimes au final.
- Grande dangerosité rue G.Sand (feux grillés) car beaucoup de circulation.
- Changer le sens de la circulation rue Duclos.
- Beaucoup de stationnement sauvage autour de la gare de Palaiseau, donc construire plus de parking.

Priorité pour 2025-2030 : RAS.

COMMENTAIRES D'ESPACE VILLE :

La compétence transports pour les bus appartient à l'intercommunalité, notamment à travers la CAPS pour les liaisons douces et aussi pour les nouveaux projets (ligne 18).



COMMENTAIRES DU SERVICE DU DEVELOPPEMENT URBAIN:

André Paya, directeur des services techniques, fait remarquer que les plans de circulation ne font pas partie intégrante du PLU mais ils vont être très utiles afin d'élaborer un projet de ville cohérent. Sur tout ce qui est transports en commun (bus et RER B), la ville mène des réflexions afin d'améliorer ces points essentiels de la vie à Palaiseau. Même si toutes les remarques formulées ne relèvent pas directement du PLU, elles seront prises en compte.

Enfin, concernant les liaisons douces et plus particulièrement le prolongement de la piste cyclable le long du TCSP, les travaux sont réalisés par la CAPS et ont déjà démarré à la demande de la commune. Toutefois, il est nécessaire aussi d'améliorer le RER B, mais cela est de la compétence du STIF avec des enjeux financiers très conséquents.

COMMENTAIRES DE L'ADJOINT EN CHARGE DE L'URBANISME :

Dominique Poulain revient sur le sujet de la ligne 18 et le fait qu'elle n'allait pas desservir le centre de Palaiseau, la loi du Grand Paris a été modifiée pour pouvoir envisager à l'avenir une évolution du tracé initialement prévu. La municipalité se mobilise pour obtenir la création d'une gare supplémentaire au niveau du quartier Camille Claudel. Cette ligne 18 sera une alternative à la ligne B et il sera possible d'aller vers Paris grâce à la correspondance avec la ligne 14 qui sera prolongée jusqu'à Orly.

Un participant fait remarquer que Palaiseau va connaître des flux de transport importants, et de nouvelles infrastructures dont le TramTrain en plus des autres lignes. Cela va provoquer un flux de personnes énormes sur la gare de Massy-Palaiseau qui n'a pas été prévue pour ça. Il va y avoir une saturation de cette gare.

3- TEMPS DE TRAVAIL SUR LA THEMATIQUE HABITAT

Présentation de la thématique HABITAT et des sujets afférents par M. Olivier Maupu, géographe urbaniste du bureau d'étude Espace Ville, en charge de la révision du PLU.

TABLE 1 :

Ce qui fonctionne :

- Proximité des transports et des commerces.
- Nouveaux logements collectifs agréables mais trop encombrants.
- Des espaces verts tout de même présents.
- Diversité des logements.

Axes d'amélioration :

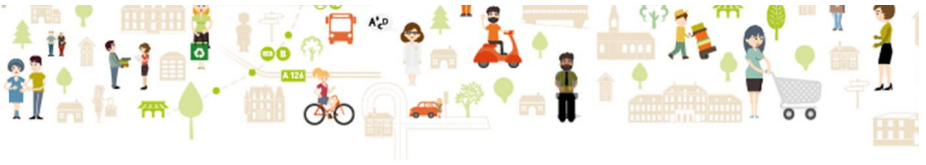
- La place prise par les logements collectifs qui empiètent sur les espaces verts.
- Le fait que les immeubles soient trop près des rues. Les participants de la table souhaitent que les immeubles soient construits en hauteur et non pas en largeur pour ne pas empiéter sur la rue.
- L'esthétique des logements collectifs, les couleurs « tristes » doivent être remplacées.

Priorité pour 2025-2030 : Conserver le centre historique ainsi que « l'âme de la ville » et ses bâtiments anciens. Mais il faut aussi créer des habitats collectifs afin d'attirer les employés sur Saclay.

TABLE 2 :

Ce qui fonctionne :

- Equilibre entre les zones pavillonnaires et les immeubles.



Axes d'amélioration :

Pour les nouvelles constructions du centre-ville (secteur gare), avoir des règles d'urbanisme et des restrictions qui correspondraient à celles du centre, c'est à dire :

- pas plus de 8m de hauteur et non pas 16m,
- toitures en pente et non pas plates,
- fenêtres plus hautes que larges,
- recul par rapport au bord de la route (pour prévenir des rues trop étroites comme pour la rue Général Leclerc),
- places de stationnement,
- respecter les vis à vis,
- prévoir des espaces verts,
- garder une densité raisonnable,
- soigner les matériaux et couleurs.

Priorité pour 2025-2030 :

- Construire les routes avant les immeubles.
- Soigner l'architecture, pas comme à la gare militaire face à Leclerc.

TABLE 6:

Ce qui fonctionne :

Très belle rue de Paris, avec du cachet et est très enviée.

Axes d'amélioration :

- Rien n'est fait pour les séniors.
- Construire des foyers-logements pour retraités, personnes seules ou âgées.
- Habitats solidaires et intergénérationnels.
- Habitats autonomes en énergie, poser des panneaux solaires.
- Comment loger les jeunes ?
- S'il y a densification, conserver l'harmonie et l'équilibre de construction.
- Pas assez de commerces après la place de la Victoire.

Priorité pour 2025-2030 : RAS.

COMMENTAIRES DU SERVICE DU DEVELOPPEMENT URBAIN :

Toutes les contributions qui ont été faites concernent directement les sujets du PLU : à la fois les attentes par rapport à la typologie et à l'équilibre entre collectifs et pavillonnaires, les règlements relatifs aux espaces verts, les aspects de la dégradation de l'habitat et enfin tout ce qui est relatif au gabarit des constructions à venir (hauteur, alignement,...). Le PLU s'en inspirera directement.

COMMENTAIRES DE L'ADJOINT EN CHARGE DE L'URBANISME :

Dominique Poulain fait remarquer que les attentes des habitants concernant les espaces verts ou le recul des immeubles par rapport à la rue correspondent aux priorités des élus. L'équipe municipale travaille aussi à la création d'une résidence-foyer pour les personnes âgées.

Enfin, la ville instruit l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme en recherchant la plus grande maîtrise possible du développement. Plusieurs projets de logements collectifs ont été bloqués depuis le début de l'année 2014 car ils ne prenaient pas suffisamment en compte l'environnement dans lequel ils s'inséraient.



4- TEMPS DE TRAVAIL SUR LA THEMATIQUE TRAVAIL

Présentation de la thématique TRAVAIL et des sujets afférents par M. Olivier Maupu, géographe urbaniste du bureau d'étude Espace Ville, en charge de la révision du PLU.

TABLE 1 :

Ce qui fonctionne :

- Le travail et l'emploi arrivent dans les années futures ce qui rejoint la politique du logement afin de créer de la main d'œuvre pour le plateau de Saclay.
- Le fait que Palaiseau va devenir une zone dynamique ce qui va rapporter de l'argent à la commune.

Axes d'amélioration :

- Les stationnements car il y a une baisse de fréquentation des petits commerces due au manque de places de parkings, donc il faut plus de parking.
- Conserver et créer des petits commerces (style artisanat) dans le centre de Palaiseau.
- Créer des commerces et des crèches pour les familles des logements collectifs.
- La zone Gutenberg doit être étendue.
- Création d'une zone avec un opérateur « fibre » sur Palaiseau.

Priorité pour 2025-2030 : La création d'emplois est une priorité, notamment de l'emploi pour les jeunes mais aussi des parkings pour les futurs employés et les commerces de proximité.

TABLE 2 :

Ce qui fonctionne : RAS

Axes d'amélioration :

- Attractivité du marché, et pourquoi pas construire un parking souterrain place des Ecoles.
- Sensibilisation des propriétaires de commerces à l'entretien et à la location de leurs locaux.
- Installation d'activités professionnelles telles que des PME et de l'artisanat.

Priorité pour 2025-2030 : RAS

TABLE 3:

Ce qui fonctionne :

Les commerces.

Axes d'amélioration :

- Prix des baux, des impôts et des taxes.
- Développement et mise en valeur de l'artisanat
- Dynamiser la zone des Glaises et Gutenberg.
- Attirer les PME.
- Ne pas privilégier le plateau en matière d'équipements au détriment du centre-ville.

Priorité pour 2025-2030 :

- Conserver des services publics, avec des horaires correspondant aux nouveaux modes de vie et de travail, conserver la Poste surtout après le départ de la DDT et de la CPAM.
- Préserver l'artisanat existant.



TABLE 4:

Ce qui fonctionne : RAS.

Axes d'amélioration :

- Sentiment que l'extension du tertiaire et du centre de recherches de Polytechnique va nuire au centre-ville, donc rééquilibrer l'attractivité entre les quartiers car les investisseurs sont tentés d'aller vers le Plateau et la zone Polytechnique et d'investir là-bas.
- Les installations pour associations sur le centre-ville.

Priorité pour 2025-2030 : RAS.

TABLE 5:

Ce qui fonctionne :

- Les activités culturelles : le cinéma, la médiathèque, le théâtre, les associations.
- Les terrasses de café (Café débat, Le Balto).
- Le restaurant municipal.

Axes d'amélioration :

- Un centre médical dans les constructions à venir du secteur Gare.
- Une boulangerie et pharmacie autour de la gare de Palaiseau-Villebon.
- Favoriser l'installation des terrasses de bars et restaurants.
- Supprimer Midas ?
- Ne pas laisser en ruines le Centre des Impôts.
- Un lieu pour remplacer le Ferry.
- Augmenter le nombre de salles de réunions.

Priorité pour 2025-2030 : RAS.

TABLE 6:

Ce qui fonctionne :

La fibre.

Axes d'amélioration :

- Un centre de santé pluridisciplinaire rue de Paris.
- Un véritable lieu pour les activités artistiques et musicales.
- Dynamiser la ZI et créer des conditions d'accueil pour les entreprises (pépinières d'entreprises). Beaucoup de locaux vides.
- Créer une maison des associations dans la zone des Glaises.
- Le marché de Palaiseau à développer car il y a moins de commerçants et une baisse de la fréquentation le jeudi et surtout le dimanche.
- Une salle pour les associations.

Priorité pour 2025-2030 : RAS.

COMMENTAIRES DU SERVICE DU DEVELOPPEMENT URBAIN:

Le souhait d'une maison des associations a été noté.

Précision concernant le taux d'inoccupation de la zone des Glaises : celle-ci est inoccupée qu'à hauteur de 7 à 8%, donc la zone est quand même très active. Toutefois, il est vrai que la zone Gutenberg connaît des difficultés et il sera opportun de voir à l'issue de la révision du PLU si cette zone devra être diversifiée ou non.



COMMENTAIRES DE L'ADJOINT EN CHARGE DE L'URBANISME :

Il a été évoqué le fait de déménager le cinéma/le théâtre sur le quartier Camille Claudel sur le Plateau, mais ce n'est pas du tout un projet de la mairie.

Un participant fait remarquer, qu'en effet, le Plateau est très dynamique avec les nouveaux investisseurs et que si trop d'investissements sont faits sur le Plateau, cela va nuire au développement des autres quartiers et notamment du Centre.

5- TEMPS DE TRAVAIL SUR LA THEMATIQUE CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT

Présentation de la thématique CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT et des sujets afférents par M. Olivier Maupu, géographe urbaniste du bureau d'étude Espace Ville, en charge de la révision du PLU.

TABLE 1 :

Ce qui fonctionne :

1. Les espaces verts présents près de l'Yvette et la zone en dessous de la rue de Paris avec des squares et des espaces verts.
2. Beaucoup d'espaces culturels et sportifs.
3. Les espaces verts à Gallieni, il faut donc les conserver.

Axes d'amélioration :

1. Créer une zone de loisirs avec des salles à louer ainsi qu'un bowling ou des salles de sport...
2. L'accessibilité aux activités dans le centre et la diffusion des informations sur les activités.
3. Trop peu de squares dans le centre.
4. L'entretien de la promenade de l'Yvette et un accès plus pratique car l'accès actuel est boueux.
5. Le fait que beaucoup d'espaces verts semblent privés car ils sont enfermés entre les immeubles, volonté de les rendre plus accessibles.

Priorité pour 2025-2030 :

1. Réduire les nuisances dues à l'autoroute qui résonnent dans la « cuvette » de l'Yvette.
2. Enfouir les fils électriques dans Palaiseau et sur le plateau.

TABLE 2:

Ce qui fonctionne :

1. La promenade au bord de l'Yvette.

Axes d'amélioration :

1. Nuisances sonores dues à l'autoroute.
2. Nuisances des pylônes des lignes à haute tension.
3. Rénovation et réhabilitation du centre Jacques Brel qui n'a jamais été faite.
4. Enfouissement des réseaux filaires aériens (téléphone et électricité).
5. Valorisation de l'emplacement de l'ancienne usine à côté des terrains de tennis.

Priorité pour 2025-2030 : RAS

TABLE 3:

Ce qui fonctionne :

1. Les sentiers, les ruelles, les derniers jardins.



Axes d'amélioration :

1. La piscine de plein air rue George Sand et aménagement autour.
2. Plus de verdure Boulevard Bara.
3. Entretien des jardins publics.
4. Préservation des derniers points verts, végétaliser tout ce qui peut l'être (toitures, murs végétaux)
5. Enfouir les réseaux.
6. Nuisances liées aux avions.

Priorité pour 2025-2030 :

1. Laisser de l'espace entre les constructions et prévoir une surface d'espaces verts conséquente pour chaque construction.
2. Propreté des rues.
3. Bien réfléchir avant de lancer des constructions en haut de la rue de Paris (rue Général Ferrié, les Paveurs de Montrouge). Faire attention au style architectural, à la hauteur des bâtiments (ne pas modifier la réglementation limitant la hauteur et le gabarit des bâtiments), aux espaces verts, aux parkings, à la circulation.

TABLE 4:

Ce qui fonctionne :

1. Les bords de l'Yvette.

Axes d'amélioration :

1. Sauvegarder la faune et les arbres existants, notamment sur l'îlot Ferrié.
2. Nuisances sonores de la RD36 futur A126.

Priorité pour 2025-2030 : RAS

TABLE 5:

Ce qui fonctionne :

1. La piscine de la Vague, mais elle commence à être saturée. Peut-être y-a-t-il une possibilité d'extension ?
2. Aménagements des bords de l'Yvette.
3. Ville bien fleurie.
4. La forêt domaniale.

Axes d'amélioration :

1. Rouvrir la piscine rue George Sand.
2. Créer des zones de jeux dans les nouveaux quartiers.
3. Des bornes électriques dans les nouvelles constructions.
4. Risques d'inondations dus au bétonnage du Plateau.
5. Des espaces verts dans le secteur Gare.
6. Limiter la densification et la hauteur des constructions dans l'îlot Ferrié.
7. Projet du vélo électrique.
8. Enfouir les lignes électriques et téléphoniques.

Priorité pour 2025-2030 :

1. Préserver des espaces non bâtis.



TABLE 6:

Ce qui fonctionne :

1. Les espaces verts et urbanisme raisonnable.
2. Les bus même s'ils sont à développer et à améliorer.
3. Les guinguettes qui sont aussi à développer.

Axes d'amélioration :

1. Jardins partagés intergénérationnels
2. Conserver le Ferry notamment pour ses activités et pour l'accueil des jeunes qui y est fait.
3. Pas de plus 4 niveaux pour les constructions.
4. Une coulée verte aux abords du RER.
5. La piscine du bas (relooker les cabines façon Deauville et un parc sportif à proximité de la piscine).
6. Les équipements sportifs en général.

Priorité pour 2025-2030 : RAS.

COMMENTAIRES DU SERVICE DU DEVELOPPEMENT URBAIN:

Le PLU peut agir de manière très précise en ce qui concerne la conservation des espaces verts, la mise en valeur du patrimoine bâti ou végétal. L'accès à ces sites peut aussi être facilité grâce à des mesures du PLU. Les nuisances sonores sont prises dans des règles d'aménagement sur des constructions à venir. Concernant les lignes à haute tension, la ville peut essayer d'agir afin de les enfouir, mais c'est très difficile, cela coûte très cher et ce sont des équipements qui s'imposent à la commune. Enfin, le PLU peut agir concrètement sur l'aménagement de l'îlot Ferrié.

COMMENTAIRES DE L'ADJOINT EN CHARGE DE L'URBANISME :

En introduction à la prise de parole, un participant revient sur la suppression du COS qui visait à limiter la hauteur et largeur des bâtiments. Ainsi, le PLU doit forcément comprendre des mesures afin de limiter les constructions. Ce monsieur sur les outils à disposition de la commune pour limiter la hauteur et la superficie des bâtiments.

Dominique Poulain répond qu'en effet, le PLU pourra répondre à cette nécessité de limitations de l'urbanisme. Les espaces verts existants et les arbres seront protégés sur le Centre afin de conserver un cadre de vie agréable. Il faut concilier cette volonté d'espaces naturels avec la construction de nouveaux logements, notamment près de l'îlot Ferrié, et cette réflexion sera menée avec les habitants. Ainsi la végétalisation urbaine pourra faire partie de cette proposition urbaine dans le cadre de l'îlot Ferrié. La piscine était un des projets, mais l'entretien coûte extrêmement cher à l'heure où la ville doit réduire ses dépenses pour absorber la baisse brutale des dotations de l'Etat. des pistes de réflexion à l'échelle intercommunale doivent être regardées.

COMMENTAIRES D'ESPACE VILLE :

Concernant le COS, suite au vote de la loi ALUR, le COS et la taille minimale de parcelles sont des règles qui ont été supprimés. Mais il y a des outils, notamment grâce aux 14 articles du règlement du PLU, qui permettent aujourd'hui de contrôler plus le gabarit et la hauteur des bâtiments. Cela revient à calculer des volumes de construction, ce qui est plus précis que le COS.

Un participant fait remarquer que cela revient à construire des rectangles, et que toutes les nouvelles constructions sont des rectangles et que les urbanistes et architectes ont aussi des efforts à faire.



6- CONCLUSION DE LA RÉUNION

CONCLUSION GLOBALE DE L'ADJOINT EN CHARGE DE L'URBANISME :

M. Poulain a précisé que la réflexion ne se limite pas à la phase diagnostic, que le site internet est là pour que les habitants puissent continuer à s'exprimer, tout comme les urnes qui seront réparties partout dans la ville et les registres en mairie.

Les prochains conseils de quartier seront exclusivement consacrés à des problématiques de quartiers et au mois de mars, une partie des conseils de quartier permettra de rendre compte des travaux réalisés sur le PLU.

Etat d'Esprit a rappelé les prochains rendez-vous de la concertation et les différents moyens d'expression et de communication.
